

## Coss Infos



## de la commune

Par contre, son impression personnelle sur les deux jours de cours professionnels hebdomadaires et obligatoires s'avère assez mitigée. *Certains profs ne sont pas assez motivés et ne se préoccupent pas trop de nos résultats ou de nos questions!*

Avant d'entrer à la commune, il avait fait des démarches auprès de banques et des CFF. Mais la demande était nettement supérieure à l'offre et les critères de sélection élevés!

**Aujourd'hui et demain**

*Je m'efforce de travailler régulièrement mes cours à la maison!* Dans le domaine des loisirs, si Johnny apprécie sortir avec ses amis, il pratique depuis peu le taekwondo à raison de trois heures par semaine. *Je suis motivé et ce sport me relaxe. Je suis également un peu fan des mangas, ces BD japonaises.*

Au terme de son apprentissage de commerce, il imagine volontiers suivre les cours d'une école d'informatique, puisqu'il est mordu par cette branche.

Et pourquoi ne pas effectuer une carrière dans ce domaine ...? *Mais ces projets d'avenir restent cependant flous. Pour le moment, je vis un peu au jour le jour sans trop regarder en avant!*

**Mélody Brocard**

Elle vient de terminer sa 9<sup>ème</sup> VSG au PAM et découvre le monde du travail depuis le 17 août. Il y a quelques mois, en lisant une annonce, elle avait appris que la commune cherchait un(e) apprenti(e). *J'avais effectué un stage qui m'avait plu, je me suis donc présentée et j'ai été prise après avoir effectué des tests que j'ai trouvés assez difficiles!* déclare Mélody. La transition école-apprentissage n'a pas été trop lourde à supporter.

On l'avait prévenue de ces nouveautés et elle le constate elle-même maintenant. *Cela change pas mal au niveau des horaires et du rythme. Les cours me paraissent plus compliqués et intensifs. Nous avons également davantage de devoirs qu'à l'école.* Mais la jeune fille de Dizy s'y fera, comme on dit! Surtout qu'elle relève la bonne ambiance de travail. *Les gens sont gentils avec moi, je peux poser des questions et l'on me répond.* Durant cette première année,

Mélody va prendre connaissance des obligations et activités liées au secrétariat.

**Un rêve**

Si elle est au seuil d'un apprentissage d'employée de commerce, elle avoue que son rêve a toujours été de pouvoir travailler avec des enfants. *On verra la suite!* déclare-t-elle en marquant un moment de pause. Rien n'est fermé à celles et ceux qui se donnent les moyens d'atteindre un objectif précis, à condition d'effectuer les efforts nécessaires.

Mélody passe le plus clair de son temps libre sur l'ordinateur et avec ses ami(e)s. Elle a cessé des hobbies comme le tennis, la danse ou la flûte traversière. *J'en avais marre! Il faudra que je m'y remette quand même. Je cherche un peu finalement...*

**En conclusion**

*Relevons pour terminer que Christian Pouly, secrétaire municipal, exerce la fonction de maître d'apprentissage pour ces 3 jeunes à qui nous souhaitons du succès dans leur parcours professionnel et personnel. Qu'ils soient remplis d'enthousiasme, de volonté et mettent en pratique une phrase citée par Mélody: Il faut bosser pour y arriver...!* ■



Mélody Brocard.

MAC

**L'avenir de Cossonay**

La Municipalité et le Conseil communal tiendront durant L'Expo de Coss un stand. Pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté et en fonction des nouvelles prescriptions légales, il n'est pas possible aux autorités communales de présenter lors de cette Expo le projet de Plan général d'affectation de Cossonay (PGA).

**Au Conseil communal**

Dans sa séance du lundi 5 octobre dernier, le Conseil communal a décidé:

- D'autoriser formellement les travaux d'urgence, d'ores et déjà débutés, relatifs à la réfection complète de la toiture plate du bâtiment du Service des travaux et de la voirie.
- D'autoriser l'exécution de la phase 1 de l'étude relative à la construction d'une salle polyvalente au Pré-aux-Moines, pour un montant de Fr. 100.000,-

● D'autoriser la réalisation de la mise en séparatif du réseau d'égouts du Chemin de la Paix pour un montant de F. 269.000,-.

● D'adopter l'arrêté d'imposition communal pour l'année 2010, maintenant ainsi le taux d'imposition à 71.3.

● Préavis municipal No 11/2009 relatif à la création de cinq classes dans les bâtiments scolaires PAM 1 et PAM 2. La composition de la commission est la suivante : Oscar Lazzarotto, Dominique Borgeaud, Martine Debès Junod

● Préavis municipal No 12/2009 concernant l'exécution des travaux relatifs à la réfection de la rue des Etangs et des carrefours du Pont et de la Poste. La composition de la commission est la suivante : Philippe Wiesmann, Michel-Alain Borgeaud, Olivier Richoz.

**Zone 30 km/h**

Le Service cantonal des routes a effectué des contrôles de vitesse à la Rue Neuve et au Chemin

des Prés-du-Dimanche. Il a ainsi été constaté que la vitesse moyenne des véhicules est satisfaisante, ce qui a permis à ce Service de valider les zones 30 km/h dans ces secteurs. La Municipalité est de ce fait habilitée à effectuer des contrôles de vitesse qui, cas échéant, pourront faire l'objet d'amendes.

**Réception des jeunes citoyens**

La réception des jeunes citoyens fêtant leur 18ème anniversaire cette année aura lieu le lundi 9 novembre prochain, dès 19h au foyer communal. La Municipalité remercie ceux qui y participeront de bien vouloir confirmer leur présence.

**Apéritif au marché**

Ce vendredi 9 octobre, la Municipalité de Cossonay offre un apéritif dès 11h, au Marché de Cossonay, place Vy-Neuve. Elle invite cordialement chacun et chacune à partager ce moment convivial. ■